



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

COMMISSION ASSURANCES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

L'année 2017 a été principalement marquée par de nombreuses interventions techniques dans le cadre du programme assurances de la FFVL placé par l'intermédiaire SAAM VERSPIREN notamment :

- traitement des accidents biplace et école impactant fortement le rapport sinistre à prime de l'assurance en responsabilité civile de la FFVL ;
- réponses aux interrogations des licenciés en collaboration avec le secrétariat de la FFVL relativement à des situations spécifiques au regard des assurances souscrites ;
- rappel de la procédure de gestion d'un sinistre de responsabilité ;
- analyse de la situation particulière de l'utilisation du treuil avec une véhicule terrestre à moteur pour le décollage en parapente .
- délimitation du périmètre de l'assurance biplace au regard des formations biplace ;
- prise de licence dans les DOM TOM ;
- conditions de garantie de l'assurance individuelle accident souscrit auprès de Tokio.

Comme chaque année la commission des Assurances a tenu sa réunion de travail à la Coupe Icare le 23 septembre.

En application de la stratégie consistant à permettre à la FFVL de pouvoir maîtriser son environnement assurance, Claude Beaumont et Alain Dedieu ont suivi une formation permettant à la FFVL d'avoir la qualité de mandataire d'intermédiaire en assurance.

Compte tenu des nouvelles modalités de collaboration avec notre courtier cela a permis d'exonérer de TVA nos relations.

Je tiens à remercier Claude Beaumont et Alain Dedieu pour la qualité de leur travail et leur disponibilité ainsi que toute l'équipe de SAAM Verspieren.

Jean-Louis Coste
Président de la commission Assurances